Circulaire n° 5575 **26/01/2016**

Titre : Programme Schuman

Réseaux et niveaux concernés

☒ Fédération Wallonie- Bruxelles

☒ Libre subventionné
- ☒ libre confessionnel
- ☒ libre non confessionnel

☒ Officiel subventionné

- ☒ Niveaux : secondaire

Type de circulaire

☐ Circulaire administrative

☒ Circulaire informative

Période de validité

☐

☒ Du 15 janvier 2016 au 15 avril 2016

Documents à renvoyer

☒ Oui

☒ Date limite : **29 février 2016** (séjours 4 semaines) et **11 avril 2016** (séjours 2 semaines)

☐ Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Schuman

- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

- Aux pouvoirs organisateurs et aux chefs d'établissement d'enseignement secondaire ordinaire tous réseaux confondus

Pour information :

- Aux inspecteurs de l'enseignement

Signataire

Ministre / Administration : Monsieur Frédéric Delcor, Secrétaire général
Secrétariat général

Personnes de contact

Service ou Association : Ministère de la FWB - Direction des Relations internationales

Nom et prénom	Téléphone	Email
LASSOIE Annie	02/413 21 98	annie.lassoie@cfwb.be

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Bruxelles, le

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la Grande Région Sarre-Lorraine-Luxembourg-Rhénanie-Palatinat, Fédération Wallonie-Bruxelles et Communauté germanophone, le **programme Schuman** en Fédération Wallonie-Bruxelles est relancé en **2016** avec, comme en 2015, **deux types d'échanges** : de **deux** ou de **quatre semaines**.

Il s'agit d'un programme d'échange individuel d'élèves de **2ème et 3ème année de l'enseignement secondaire inférieur (2 semaines)** et de **3ème et 4ème année de l'enseignement secondaire inférieur et supérieur (4 semaines)** avec des élèves partenaires de l'une des deux régions voisines allemandes et du Luxembourg.

Ci-joint la fiche d'information du programme qui vous permettra d'en comprendre le fonctionnement. Les documents de candidature (une copie en annexe) peuvent être téléchargés directement depuis le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévu à cet effet : www.dri.cfwb.be (rubrique « Activités » et ensuite « Schuman ») ou demandés à Madame Annie LASSOIE par téléphone au 02/413.21.98 ou par courriel à annie.lassoie@cfwb.be .

Je vous informe, que les candidatures seront acceptées, pour les séjours de **4 semaines** jusqu'au **29 février 2016 au plus tard** et pour les séjours de **2 semaines** jusqu'au **11 avril 2016 au plus tard**.

Je vous invite à les transmettre dans le délai précisé à l'attention de :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
A l'attention de Madame Annie LASSOIE
Direction des Relations internationales
Bureau 6A004-2
Boulevard Léopold II, 44
1080 – Bruxelles

Je vous remercie pour votre collaboration.

Le Secrétaire général,

Frédéric Delcor

Le cas échéant, document(s) annexé(s) à la circulaire : **1 fiche d'information du programme + 2 formulaires de candidature**